4me Année. — N° 42. PARAIT LE SAMEDI 13 OCTOBRE 1888

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus.

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait.
Réclames : la ligne 0,30 cent.

LE BOULANGISME

Il nous faut, à notre grand regret, à la honte de notre pays, dirons-nous, nous occuper encore de l'aventure boulangiste.

La caisse boulangiste, nous disait hier quelqu'un de bien informé, contient *sept millions*, destinés à la propagande pour les prochaines élections. L'agitation va recommencer de plus belle ; de nouveaux journaux vont être créés dans les grandes villes : à Lyon, Marseille, Lille, Rouen, etc. Le ci-devant général va se prodiguer et entreprendre une série de tournées, lui et ses apôtres, pour propager l'évangile nouveau et faire goûter aux masses les beautés du futur régime.

Le général et ses amis comptent bien que la validation des trois élections du Nord, de la Charente et de la Somme leur fournira une occasion de dire son fait au ministère Floquet, qui, il faut bien en convenir, a fait tout ce qu'il a pu pour mettre l'opinion contre lui et prêter le flanc à ses adversaires. Mais on compte bien davantage sur le dépôt de la proposition de révision imaginée par M. Floquet, que les bon conseils de ses amis ne sont point parvenus à arrêter sur la pente de cette grosse sottise.

Au projet de révision Floquet, projet d'une niaiserie parfaite, le « brav' général » opposera un projet de révision complète, en tendant à rien moins qu'à un appel direct au peuple qui aurait non seulement à se prononcer sur la forme du gouvernement, mais encore et surtout sur le chef de ce futur gouvernement.

On nous disait encore que c'était dans l'intérêt du boulangisme, et pour déconsidérer le parlementarisme, qui l'est cependant suffisamment, que M. Andrieux a mis le ministre de la justice en demeure d'ordonner des poursuites contre M. Numa Gilly, député du Gard et maire de Nîmes.

Quoi qu'il en soit de tous ces bruits, il est certain que la situation s'embrouille de plus en plus, que le gâchis s'accentue, et que le pays marche vers une aventure dont la solution ne paraît pas devoir accroître la bonne renommée de la France. Jamais, en effet, plus pitoyable anecdote n'a occupé l'attention. Boulanger, c'est au moins vingt échelons plus bas que Bonaparte : en 1848, le pays était excusable ; il pouvait se rappeler la glorieuse épopée du premier Empire, évoquée par les chansons de Béranger et la publication des œuvres de Thiers sur le Consulat et l'Empire.

Il y a douze ou quinze mois, quand les conservateurs, de concert avec les modérés du parti républicain renversèrent le cabinet Goblet-Dauphin-Boulanger, ils prétendirent que, sans cette mesure, le ministère, entraîné par Boulanger, allait conduire le pays vers des aventures belliqueuses. Boulanger, disaient-ils, c'était la guerre prochaine. Comment donc se fait-il qu'aujourd'hui ces mêmes conservateurs aident de toutes leurs forces au succès du général ? Croient-ils donc que son avénement au pouvoir serait de nature à préserver le pays des horreurs de nouvelles luttes internationales ? Le césarisme, dont ils travaillent à élever l'édifice, ne peut vivre et se maintenir, chez nous, qu'avec la guerre ; et avec la complicité, inconsciente ou consciente, des conservateurs, il a amené deux invasions, dont la dernière a mis la France à deux doigts de la ruine finale.

Nous citions, il y a quelque temps, ce mot si patriotique du duc Robert de Chartres, frère de M. le comte de Paris : « Les d'Orléans, disait-il, sont comme la vraie mère du jugement de Salomon. Ils aimeraient mieux ne jamais avoir la France, que de consentir à la laisser mutiler pour la posséder plus vite. »

La nouvelle attitude du parti royaliste donne un démenti complet à ses nobles paroles. Ce sera, nous le craignons, un malheur pour la France ; mais nous doutons que les affaires de l'orléanisme en soient bien avancées.

A. R.

LE CAS DE M. Numa Gilly.

Pendant que M. le garde des sceaux ordonnait des poursuites contre M. Numa Gilly, un nouvel et burlesque épisode venait s'ajouter au dossier de cette drôlatique affaire.

Les journaux publiaient une prétendue lettre de l'honorable fabricant de fûtailles, lettre qui n'a jamais été écrite et dont M. Numa Gilly s'est empressé de désavouer la paternité.

En sorte que l'on ne sait plus où commence la fumisterie et où elle s'arrête, et que l'on nage en pleine incohérence.

Vraiment ce n'est pas de la cour d'assises du Gard, mais bien des tribunaux comiques de Jules Moineaux que relève le cas de M. Gilly.

Et nous aimons mieux, somme toute, que l'affaire finisse par un éclat de rire, car nous commencions à être écœurés de ces accusations de corruption, de vénalité, de prévarication qui se reproduisent périodiquement dans les démocraties contre les meilleurs serviteurs de l'Etat.

Depuis que la République existe, on ne cesse dans les journaux de la réaction de nous accuser d'avoir volé les tours de Notre-Dame.

On se souvient de la campagne de calomnies furieuses qui fut menée contre Gambetta. Il s'était approprié les millions de la Défense nationale ; il avait fait commerce des faveurs de l'Etat. La pauvreté de sa succession étonna infiniment de gens — et ne causa aucun remords à ceux de ses ennemis qui l'avaient outragé avec le plus d'âpreté.

Le ministre de M. Thiers qui fit le célèbre emprunt des quarante-quatre milliards fut véhémentement soupçonné et accusé à mots couverts, par la presse réactionnaire du temps, de s'être mis en réserve quelques bonnes

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

11

LES BOURGEOIS DE PONT-CHAVILLE

Benoin n'avait pas ajusté ; d'ailleurs, il faisait nuit noire, mais comme la fenêtre de sa chambre se trouvait juste en face de la porte d'une petite écurie située de l'autre côté du jardin, écurie où l'on mettait l'âne avec lequel l'épicier allait chercher ses denrées et les portait aux clients et revendeurs, ce fut ce pauvre animal qui reçut la charge en plein postérieur. Or, quand Benoin chargeait le fusil de son patron, il faisait consciencieusement les choses et n'épargnait ni la poudre ni le plomb, surtout. Ce jour-là, fort heureusement, c'était avec de la petite grenaille, du n° 10, qu'il avait chargé le fusil, et, vu la distance, les grains s'étaient éparpillés. Son coup de fusil tiré, Benoin se mit à crier au secours. De son côté, sa maîtresse, inondée, s'était enfuie de sa chambre et précipitée dans le couloir, juste au moment où, sortant de la sienne, le jeune Benoin venait en sens inverse, sans lumière. Le choc fut terrible et nullement amorti, car ils étaient aussi peu vêtus l'un que l'autre. Cependant, Benoin, jeune gringalet, plus sec que les harengs saurs exposés à l'étalage de son patron, fut précipité dans l'escalier, qu'il descendit sur les reins et la tête en bas, en criant « Au voleur ! à l'assassin ! » pendant, que, pénétrant dans la chambre qu'il venait de quitter, Mme Moyennot trouvait, en tâtonnant, une boîte d'allumettes et allumait une chandelle de suif qui était sur la table. L'âne s'était mis à braire, pendant que les poules, réveillées en sursaut et effrayées par tous ces bruits, chantaient d'une lamentable façon.

Cependant, les pompiers restés au haut du bourg, et qui entendaient tout ce tapage, mais n'en voyaient pas les causes ni surtout les effets, qui leur étaient cachés par un coude que formait la rue, s'étaient avancés avec leurs torches restées allumées, en même temps que des gens venaient porteurs de lanternes, s'informant où était le feu. La lumière allait se faire, mais le lieutenant Tapinot, qui dirigeait le jet de la pompe, était un pompier comme on en voit plus, et les hommes qui faisaient aller les bras du levier de la pompe étaient dignes de servir sous un chef plein de zèle. Ils ne voyaient et ne connaissaient que leur pompe ; aussi, continuèrent-ils de pomper, et le lieutenant, apercevant les lueurs des torches qui s'avançaient, dirigea de ce côté le jet d'eau. Ce fut derechef l'obscurité. Elle fut de nouveau dissipée par les lanternes que tenaient les gens qui venaient du bas du bourg, et qui purent arriver jusqu'à la pompe. Parmi eux, il y avait le curé, le maire et M. de Follempré.

Ce dernier se disposait à tirer le bras du lieutenant Tapinot, pour lui demander où était le feu, lorsque celui-ci, se retournant brusquement, aveugla l'avoué-président par une douche à bout portant. M. de Follempré fut littéralement inondé, et M. le maire reçut les éclaboussures. Heureusement le curé, qui était un robuste gaillard, ne voyant de feu nulle part, se doutait de quelque méprise. Il arracha la lance et la pompe des mains du lieutenant Tapinot et fit entendre un formidable commandement de : « Halte, les gas ! »

Les pompiers cessèrent de pomper, çà et là des lumières apparurent aux fenêtres. La femme de l'épicier et son garçon Benoin avaient ouvert la porte de la boutique, et la lumière se faisait.

La scène avait duré moins de temps que nous n'en ayons mis à la raconter, mais ce peu de temps avait suffi pour mettre tout sens dessus dessous dans cette partie du bourg. On vit alors un spectacle dont les détails étaient plus surprenants les uns que les autres. Le sapeur des pompiers, avec une demi-barbe, tenait dans ses bras la femme du charcutier, qu'il faisait infuser dans le bassin de la fontaine. Le clerc de notaire, Grosos, dit Tâtonnet, entourait de ses bras la jeune blanchisseuse, dont les jupes roussies avaient été la cause pre-

© VILLE DE SISTERON

poires pour la soif. Il mourut tôt après, sa famille fut expropriée, et le gouvernement de l'ordre moral eut la pudeur d'accorder un bureau de tabac à sa veuve à titre de pension alimentaire.

Nous pourrions multiplier les exemples.

Mais à qnoi bon?

L'opinion des honnêtes gens est faite depuis longtemps; quant aux autres, il y a longtemps que nous sommes édifiés sur la valeur et la loyauté de leurs polémiques.

X. X. X.

INFORMATIONS

Voyage Présidentiel

La réception du Président de la République à Lyon a été des plus cordiales. L'inclémence du temps n'a pas arrêté l'élan manisfesté par la population qui a stationné toute la soirée sur la place des Terreaux et dans les rues avoisinant l'hôtel de ville. Des cris enthousiastes et longtemps répétés de Vive Carnot! Vive la République! ont salué le chef de l'Etat.

Un Scandale

On signale des actes de brutalité révoltante qui se seraient produits dans une école congréganiste d'Angers.

Un nouveau Journal

M. Laguerre député, est actuellement à Cannes où le 15 octobre, il fera paraitre un journal quotidien révisionniste, l'*Union des Alpes-Maritimes*; il fera probablement une conférence à Nice.

Bruits de couloirs

Les couloirs du Palais-Bourbon commencent à reprendre une certaine animation. Beaucoup de députés échangent leurs impressions et sont d'avis que les plus grands efforts doivent être faits en vue d'une concentration de la majorité républicaine. La commission du budget est décidée à faire des concessions pour ne pas assumer de responsabilité soit par une crise ministérielle, soit par un retard dans le vote au budget. La majorité paraît décidée à ne point soulever de débats irritants à propos des réductions de crédit, et on assure que toute réforme budgétaire sera ajournée à l'examen du prochain exercice étant donné les circonstances présentes d'une part et de l'autre les plus values dans les recettes de septembre, plus values qui annoncent une reprise d'affaires et qu'on espère voir se maintenir.

Arrestations

On télégraphie de Rome qne le nombre de personnes arrêtées en Sicile se monte jusqu'à huit cents : toutes sont accusées d'avoir pris part à un complot tramé contre l'empereur Guillaume.

Trois cents individus ont été arrêtés près de Palermé au moment où ils tenaient une réunion secrète; c'est une dénonciation anonyme qui a mis la police sur la trace de ces menées.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

SISTERON

Conseil municipal. — (Séance du 8 octobre 1888) Le conseil municipal s'est réuni lundi soir sous la présidence de M. Bassac, premier adjoint.

Etaient présents : MM. Bassac, Thélène, Brunet, Meynier, Bremond, Garcin, Gaubert Eugène, Meyssonnier, Latil André, Ferrand Nicolas, Beinet Ferdinand, Canton, Lieutier Frédéric, Chauvin Bertrand et Beinet Gaston.

Le conseil municipal approuve les actes portant acquisition de terrains et dispense des purges d'hypothèques.

Le conseil approuve le cahier des charges de fournitures de bois.

Il vote une somme de 15 francs pour les travailleurs qui ont trouvé dans les fouilles faites par M. Beinet une pierre portant des allégories et qui a, paraît-il, une certaine valeur.

Le conseil nomme une commission pour étudier la demande Borel. En font partie MM. Beinet Ferdinand, Meissonnier, Brunet.

Le conseil décide de verser dans la caisse de la société musicale la somme portée au budget de 1888 pour le chef de musique.

Le conseil approuve l'acquisition de terrain projetée par M. Eysseric Saint-Marcel (delaissé de chemin).

Le conseil municipal décide la construction d'une rampe d'accès pour le faubourg La Baume.

Il décide de faire encadrer le portrait de M. Carnot.

M. le Maire est autorisé à vendre des concessions de terrain au cimetière de la Baume.

Le conseil vote une somme de 100 fr. pour payer M. Damiens, libraire, pour livres de la bibliothèque. Le conseil décide de demander une subvention à l'Etat pour acquisition d'instruments de physique en exposant que le conseil a voté 100 francs pour le même objet. Le conseil invite M. le Maire à se mettre en rapport avec un entrepreneur d'éclairage électrique.

Collège. — Le jeune Bouffier Auguste, élève au collège de Sisteron, vient d'obtenir le changement de sa bourse de demi-pensionnaire en trois quarts de bourse, pension complète.

Musique. — Près de 30 élèves suivent les cours gratuits de solfège, dont nous avons annoncé l'ouverture. Dans un an il y aura donc de nouveaux musiciens mais de trop vieux instruments.

Société de Tir. — Séance du dimanche 7 octobre.

Six balles tirées. Ont obtenu :

MM. Louis Brun	9	points
Auguste Charvas	9	—
Marcel Eysseric	8	—
Désiré Eysseric	8	—
Louis Rolland	8	—
Fernand Ferrary	6	—
Henri Gasquet	6	—
Désormos	5	—
Ferdinand Beinet	5	—
Etienne Bertrand	5	—

Petits Échos hebdomadaires.

DIMANCHE. — Les vendeurs de journaux font leur beurre, on s'arrache leur marchandise. *Le Républicain des Alpes*, *Sisteron-Journal*, *Les Alpes Républicaines*, *Le Bavard*, *Le Petit Provençal*, exécutent avec un remarquable ensemble le canard à deux becs qui, depuis quelques mois, barbotte dans la mare réactionnaire.

—o—

LUNDI. — En Angleterre, pays de la boxe par excellence, on s'en va pour boxer sérieusement à la frontière. Mais, contrairement aux Anglais, nos Sisteronais ne se dérangent pas pour si peu et c'est un de nos cafés-concerts qu'ils prennent pour théâtre de leurs exploits. Aprés avoir eu le visage accommodé au beurre noir, nos compatriotes ont vu arriver le commissaire de police avec un procès-verbal qui leur vaudra une vingtaine de francs d'amende.

C'est pour rien.

—o—

MARDI. — Les dieux s'en vont, la foi se meurt. C'est à peine si quelques rares fidèles vont en pèlerinage à Saint-Domnin ; et les jeunes abbés, dont on n'écoute plus les sermons, en sont réduits, pour écouler le trop plein de leur éloquence, à prêcher le maintien du budget des cultes dans d'éphémères feuilles de chou.

—o—

MERCREDI. — Brrrrou ! Aprés le vent du Midi, le vent du Nord, terriblement froid celui-ci, et qui nous annonce un hiver rigoureux. Aussi les pardessus fourrés ont-ils fait leur réaparition. C'est un peu tôt et il ne nous reste que l'espoir que les astrologues se trompent dans leurs prédictions qui paraissent si bien se réaliser.

—o—

JEUDI. — Le temps n'est plus où dans la presse réactionnaire, comme dans la presse républicaine, on acceptait bravement et dans toutes leurs conséquences la responsabilité de ses actes.

Aujourd'hui ces bons réacs veulent bien calomnier, insulter même leurs adversaires, mais si on leur demande compte de ces petites gredineries, ils font la sourde oreille. Ainsi, par exemple, le valeureux directeur du canard de la rue de Provence, ayant reçu jeudi la visite de deux amis du confrère de Manosque, a refusé toute insertion et réparation par les armes, déclaré, avec cette bravoure qui lui est particulière : *Que sa seule arme était son journal !!!*

—o—

VENDREDI. — Des travailleurs ont trouvé une pierre hiérogliphique d'une certaine valeur comme antiquité. Un amateur, M. Eysseric Saint-Marcel, offrait une somme assez ronde, mais la municipalité s'en est emparée et le conseil municipal a voté 15 francs de gratification aux travailleurs, auteurs de la trouvaille. Elle est déposée à la mairie, où chacun peut la voir.

—o—

SAMEDI. — Nouvelle à la main recueillie dans *Gil Blas:*

L'autre jour la petite Alice F... tomba du haut d'un escalier sans se faire autrement de mal. — Ah! Mademoiselle, lui dit un passant, que vous avez sujet de remercier Dieu.

— Je m'en garderai bien, dit-elle, il ne m'a pas épargné un escalier.

Variétés Sisteronaises. — On a terminé leurs engagements : M. Erreira, baryton, et Mlle Arielle, chanteuse de genre qui passe à l'Alcazar. Par suite d'une indisposition, Mlle Berthe Doliac a dû résilier cette semaine.

Dimanche ont eu lieu, devant une salle comble, les débuts de Mlle Galitza, romancière, une artiste au joli minois et à la voix agréable qui a vu le jour dans la patrie de Guillaume Tell; son répertoire n'a rien de banal et lui vaut de justes applaudissements.

*
* *

Alcazar. — Dans cet établissement un essaim de charmantes artistes se disputent les bravos du public.

Citons en première ligne : Mme Tridon dont la voix est des plus sympathiques et le registre des plus étendus.

Mlle Arielle qui retrouve à l'Alcazar son succès des Variétés ;

Mlle Durozeau, comique excentrique qui se trémousse gentiment sur la scène et donne la note gaie au concert.

Nous ne pourrions, sans nous répéter, ajouter à ce que nous avons déjà dit des deux excellents pianistes Bonanomi et John qui sont chargés de l'accompagnement dans les deux concerts dont nous donnons hebdomadairement les comptes rendus.

ÉTAT-CIVIL

du 5 au 12 Octobre 1888.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Put (Joseph Jacques) 73 ans. — Faure (Adrien) 6 ans.

---

mière de la panique. Mme Moyennot se tenait sur le pas de la porte de sa boutique, vêtue d'une simple chemise ruisselante d'eau, et à la fenêtre du premier étage de la maison d'en face, Mme Durbois, la femme du capitaine commandant la compagnie des sapeurs-pompiers, aussi peu vêtue, jetait des regards inquiets sur le balcon de la maison d'à côté, actuellement inhabitée. Sur ce balcon, derrière de grandes caisses de fleurs et d'arbustes, se tenait... un pompier, l'homme de service, celui qui n'avait aucun grade et qui n'assistait jamais aux exercices. Un pompier, avons-nous dit. Il fallait le savoir, et ce n'était certes pas à la tenue qu'il portait en ce moment que l'on eût pu deviner la qualité du personnage.

En fait d'uniforme, il portait un simple gilet de flanelle, son pied gauche était chaussé d'une bottine, et sa tête couverte d'un magnifique casque de pompier.

Que faisait-il là? Comment y était-il venu? Oh! bien simplement. Cet unique hommme de troupe, ce seul simple soldat de la compagnie des sapeurs-pompiers de Beaulieu-le-Chastel était l'amant de Mme Durbois, l'épouse du commandant, et il profitait de toutes les prises d'armes de la compagnie pour aller rejoindre la femme de son officier, bien assuré de n'être pas dérangé par le mari. C'est ce qui explique pourquoi il manquait toujours à l'appel. Ce soir-là, comme d'habitude, à peine avait-il vu le capitaine, casque en tête et l'épée au poing, commander la compagnie, qu'il était venu prendre sa place dans la chambre conjugale.

Le retraite devant être suivie d'un punch, il s'était dit que jusqu'à minuit, au moins, il n'avait rien à craindre. Il était en train de tirer sa première bottine, lorsque le jet de la pompe, brisant les vitres de la fenêtre et inondant la chambre, avait jeté l'épouvante dans le cœur des coupables. Mme Durbois s'était enfuie dans l'escalier, tirant à elle la porte, et le malheureux pompier, tâtonnant, avait mis son casque, qu'il avait trouvé sous la main, puis dans l'obscurité avait enfourché la galerie du balcon et se cachait derrière les caisses de fleurs qui garnissaient celui de la maison voisine.

Nous l'y laisserons pour revenir à la pompe, aux pompiers et aux gens qui suivaient la retraite.

Chacun s'était relevé, ramassant comme il avait pu ses membres épars. M. de Follempré, trempé jursqu'aux os, se dirigeait vers l'hôtel où il devait coucher. Le sous-préfet, à peine arrivé, était reparti pour Pont-Chaville, annonçant qu'il serait de retour le lendemain à la première heure pour présider le concours de labourage et la distribution des prix décernés aux plus belles bêtes à cornes, avait-il dit à M. de Follempré.

Le lieutenant Topinot roulait les tuyaux de la pompe, la femme du charcutier s'égouttait dans les bras du sapeur, et le jeune Benoin, premier et unique garçon de l'épicier Moyennot, commençait à redouter les conséquences du coup de fusil qu'il avait tiré par la fenêtre, les gémissements de l'âne lui donnant à réfléchir.

On s'expliqua, mais la retraite fut interrompue, et chacun s'en fut se coucher, les uns avec leurs femmes et les autres.....

Nous avons dit que M. le sous-préfet était retourné à Pont-Chaville. M. de Follempré était logé à l'hôtel du Bœuf Couronné, avec la plupart des membres de la délégation.

L'aurore aux doigts de rose ouvrait à peine les portes de l'horizon, comme eût dit M. de Follempré, que les paisibles habitants du bourg furent réveillés par des roulements de tambour et des sonneries de clairon. Ce n'était plus la générale, comme la veille, mais c'était la revue matinale, le réveil-matin. Les pompiers de Beaulieu ne font rien à demi. Le premier acte de la journée solennelle qui commençait le concours de labourage n'avait lieu qu'à neuf heures et demie, ce qui n'empêchait pas les braves pompiers de battre le rappel à cinq heures du matin.

(A suivre.)

© VILLE DE SISTERON

DIGNE

Nous avons sous les yeux le premier numéro d'un nouveau journal républicain : *l'Echo des Alpes* qui vient de paraître à Digne. Dire que la direction et l'administration appartiennent à notre excellent confrère M. Vial, c'est assurer que ce nouvel organe de la démocratie Bas-Alpine marchera invariablement dans la voie de la République libérale et progressive.

Nous souhaitons cordialement la bienvenue à notre nouuveau confrère. **A. T.**

CAISSE NATIONALE
D'ÉPARGNE

Résultats généraux pour l'ensemble des départements pendant le mois d'août 1888 :

114,791 versements, dont 21,146 nouveaux	12,610,722 59
44,927 remboursements, dont 8,865 pour solde.	10,729,959 06
Excédent des versements.	1,880,763 53

Opérations effectuées dans le département des Basses-Alpes pendant le mois de septembre :

333 versements, dont 86 nouveaux.	62,477 09
169 remboursements, dont 42 pour solde . . .	62,758 58
Excédent des remboursements	281 49

Le Directeur des Postes et Télégraphes du département des Basses-Alpes,

H. Dorgebray.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Px 2 fr. Tout pharm. Env f. mand. J. LIEUTAUD Aîné, Marseille.

ÉTUDE
DE
Me Maurice ESTAYS,
Avoué, licencié en droit, à Sisteron

VENTE
DE BIENS D'INTERDIT

Il sera procédé, *le lundi douze novembre mil huit cent quatre-vingt-huit*, à neuf heures du matin, au palais de Justice de Sisteron, et devant M. GEY, juge au Tribunal, à ce délégué, à la vente aux enchères publiques des immeubles suivants, situés sur les territoires des communes de Châteauneuf-Val-Saint-Donnat et Aubignosc.

DÉSIGNATION
DES
IMMEUBLES A VENDRE

Immeubles situés sur la commune de Châteauneuf - Val - Saint-Donnat :

PREMIER LOT

Une terre labourable et vague, située au quartier des Paulons, numéros 454, 506, section A du plan, d'une contenance de : un hectare douze ares quarante-quatre centiares, confrontant du levant route départementale, du midi veuve Esmieu, du couchant chemin de la montagne, et du nord Meynier Mathieu.

Mise à prix : six cents francs, ci. . . . . **600 fr.**

DEUXIÈME LOT

Terres situées au-dessous du hameau des Paulons, au lieu dit Champ-Long, numéros 246, 247, 248, 249, 250, section A du plan, d'une contenance de : un hectare seize ares, confrontant du midi veuve Esmieu et Meynier Mathieu, du nord Meynier Mathieu. — (Avec ces terres se vendent les bâtiments vieux et nouveaux, compris sous les numéros 245, 257, section A, consistant en habitation, écurie, cave, remise, loge à cochons, greniers à foin, confrontant route départementale, Esmieu et Meynier.)

Mise à prix : six cents francs, ci . . . . . **600 fr.**

TROISIÈME LOT

Une terre située au quartier du Champ-Long, en nature de bruyère et vague, numéro 302, section A, d'une contenance de : deux hectares quarante-trois ares, confrontant du levant et du midi Meynier Rémy, du couchant Meynier Mathieu, et du nord Depeyre Firmin.

Mise à prix : cinquante francs, ci . . . . . **50 fr.**

QUATRIÈME LOT

1° Une terre en nature de labour et vague, au quartier du Thoron, comprise sous les numéros 47 à 55 et 104, 105, 101, section B, d'une contenance de : deux hectares soixante-cinq ares, confrontant du levant Roubinos, du midi rase, du couchant route départementale, du nord Meynier Mathieu.

2° Une terre labourable, au même quartier, numéros 60 et 61, section B, d'une contenance de : trente-six ares cinquante-six centiares, confrontant du levant, du nord, du couchant ravin, du midi veuve Esmieu.

3° Une terre, située au même quartier, en nature de vague, numéros 77, 78, section B, d'une contenance de : soixante-six ares quarante-huit centiares, confrontant du levant Roubinos, du midi, couchant et du nord ravin.

Mise à prix : six cents francs, ci . . . . . **600 fr.**

CINQUIÈME LOT

Une terre en nature de pré et labour, au quartier des Grandes-Vignes, numéros 184, 185, section B, d'une contenance de : dix-neuf ares dix-neuf centiares, confrontant du levant Richaud Michel, du midi Meynier Rémy, du couchant Richaud Michel, et du nord Roure Joseph.

Mise à prix : cinq cents francs, ci . . . . . **500 fr.**

SIXIÈME LOT

Une terre en nature de pré et labour, au quartier des Grandes-Vignes, numéros 196, 197 de la section B, d'une contenance de vingt-un ares quatorze centiares, confrontant du levant Amayen Célestin, du midi Vial Edouard, du couchant Richard Amable, et du nord Meynier Mathieu.

Mise à prix : cinq cents francs, ci . . . . . **500 fr.**

SEPTIÈME LOT

1° Une terre en nature de labour, vigne et vague, au quartier du Thoron, numéros 38, 39, 40, 41 et 41 *bis*, section B, d'une contenance de : un hectare, cinquante-un ares soixante-six centiares, confrontant du levant Roubinos, du midi Brest et chemin, du couchant Chauvet.

2° Une autre terre située au même quartier, comprise sous le numéro 34 de la section B, d'une contenance : de cinquante-sept ares quarante centiares, confrontant du levant, du nord et du couchant Rolland Alexandre, du midi chemin.

Mise à prix : deux cent cinquante francs ci . . . . . **250 fr.**

HUITIÈME LOT

Une terre labourable située au quartier de la Traversière, numéro 401 de la section B, d'une contenance de trente-six ares quatre-vingt-dix centiares, confrontant du levant Mouranchon, du midi Martel François, du couchant Amayen Edouard, du nord chemin.

Mise à prix : huit cents francs, ci . . . . . **800 fr.**

NEUVIÈME LOT

Une terre labourable située au quartier du Thoron, numéro 116 de la section B, d'une contenance de : un hectare quatre-vingt-quatre ares trente-neuf centiares, confrontant du levant Rolland, du midi chemin, du couchant Alphand, du nord chemin

Mise à prix : deux mille cinq cents francs ci . . . . . **2,500 fr.**

DIXIÈME LOT

Une terre labourable située au quartier du Thoron, numéro 116 de la section B, d'une contenance de : soixante-un ares quatre-vingt-neuf centiares, confrontant du levant Alphand, du midi chemin, du couchant Ailhaud, du nord rase.

Mise à prix : cinquante francs, ci . . . . . **50 fr.**

Immeubles situés sur la commune d'Aubignosc.

PREMIER LOT

Une terre en nature de prairie et vague, située au quartier du Crouzouret, numéros 860, 861 de la section B, d'une contenance de quinze ares soixante-trois centiares, confrontant du levant Peyrothe, du midi Gros, du nord Rieu.

Mise à prix : quatre cents francs. ci . . . . . **400 fr.**

DEUXIÈME LOT

1° Une terre en nature de labour et vague, au lieu dit Remontpan, numéros 253, 254, 455 de la section A, d'une contenance de un hectare onze ares quatre-vingt-seize centiares, confrontant du levant vallon du Rieu, du midi Meynier, du couchant route départementale, et du nord ravin.

2° Une terre en nature de vague située au lieu dit le Fengas, numéro 269 de la section A, d'une contenance de : quarante ares environ, confrontant de tous côtés Meynier Mathieu.

Mise à prix : deux cents francs, ci . . . . . **200 fr.**

Ces immeubles appartiennent à Mademoiselle Gauthier Mélanie-Léocadie, interdite pour cause de démence, suivant jugement du Tribunal civil de Sisteron, du dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-deux, et lui proviennent de la succession de ses père et mère.

La vente en a été autorisée suivant délibération du conseil de famille de ladite interdite, du vingt-huit septembre dernier, enregistrée et homologuée par jugement sur requête du Tribunal civil de Sisteron, du trois octobre courant.

Cette vente est poursuivie à la requête du sieur Depeyre Firmin, propriétaire à Aubignosc, tuteur datif de l'interdite.

Elle aura lieu en présence du sieur Gaubert Joseph-Jacques, propriétaire à Lurs, subrogé-tuteur de la demoiselle Gauthier.

S'adresser pour les renseignements à Me ESTAYS, avoué de la demoiselle Gauthier.

POUR EXTRAIT : ESTAYS.

Enregistré à Sisteron le douze octobre 1888, folio 36, case 5. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 11 octobre 1888

Bien que le marché soit encore hésitant, l'ensemble des cours conserve une tenue assez satisfaisante : Le 3 0/0 se traite à 82. 20 : le 4 1/2 0/0 à 105. 47.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1362. Les obligations foncières et communales ont un excellent courant d'affaires. Ces valeurs qui offrent une sécurité absolue et un revenu avantageux sont l'objet de demandes suivies.

La Société Générale se tient ferme entre 470 et 475. Le nombre considérable de souscriptions que cet établissement a recueillies pour la récente émission des Chemins de fer de l'Ouest de l'Espagne prouve en quelle estime elle est tenue par le public.

Les dépôts et Comptes Courants se traitent à 607, 50. Un à compte de 7, 50 sur le dividende sera payé à partir du 2 novembre prochain.

L'obligation de Porto Rico garantie par le gouvernement espagnol se négocie à 295. On remarque des arbitrages entre ce titre et les obligations des autres compagnies de chemin de fer espagnols dont aucune ne jouit de la garantie et qui sont cependant à des cours beaucoup plus élevés.

Le Panama s'inscrit à 265, 62.

La Compagnie Translantique termine à 551. 25

La Banque de Paris progressé à 757.

Les Chemins de fer économiques sont bien tenus à 362.

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL DES CHEVEUX

RÉGÉNÉRATEUR
UNIVERSEL des
CHEVEUX
de Madame
S. A. ALLEN

pour rendre aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égal. Son parfum est riche et exquis.

"UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI :" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont recouvré leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture.

Fabrique : 92 Bd. Sébastopol, Paris : à Londres et New York Chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Pharmaciens Anglais.

FLEUR DU
BOUQUET DE NOCE,
pour la peau et le teint.

Un liquide laiteux et hygiénique dont une seule application donnera à votre visage, à vos épaules, à vos bras et à vos mains l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il est préférable aux poudres et à tous les autres liquides. Il enlève le hâle et les taches de rousseur ; il prévient et efface les rides.

Se trouve chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Débitants d'Articles de Toilette. Fabriques et Dépôts principaux : 92 Bd. Sébastopol, Paris : à Londres et à New York.

Se trouve chez M. REBATTU fils aîné, Mercier, rue Porte-de-Provence, à Sisteron.

Les Directeurs de la Maison du
PONT-NEUF
RUE DU PONT-NEUF
PARIS
MAISON SANS SUCCURSALES
adressent gratis et franco le Nouveau Catalogue et les Gravures de Modes des Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
1888 HIVER 1889
Quelques Prix du Catalogue :

PARDESSUS Draperie Mode 17 fr.
COMPLET Haute Nouveauté 25 fr.
PANTALONS Belle fantaisie 8 fr. 75
PARDESSUS garni fourrure 27 fr.
JEUNES GENS Complet fantaisie 19 fr.
Tout Vêtement EXPÉDIÉ ne convenant pas L'ARGENT en est retourné de suite par Mandat-Poste.
ENFANTS Pardessus ou Costume 6 fr.

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs.
DEMANDEZ LE CATALOGUE AU DIRECTEUR DE LA Maison du PONT-NEUF, PARIS
PAS de SUCCURSALES

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE
l'Elixir, Poudre et Pâte Dentifrices
DES
RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye de Soulac (Gironde)
Dom MAGUELONNE, Prieur
2 Médailles d'Or: Bruxelles 1880, Londres 1884
Les plus hautes Récompenses

INVENTÉ EN L'AN **1373** PAR LE PRIEUR Pierre BOUHSAUD

« L'usage journalier de l'**Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins,** à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie d s dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le **meilleur curatif** et le **seul préservatif** des **Affections dentaires.** »

Elixir, 2f, 4f, 8f, 12f, 20f; Poudre, 1f25, 2f, 3f; Pâte, 1f25, 2f.

Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux

Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

Depuis 50 Fr

ALAMBICS-VALYN
Cuivre rouge étamé, solidité garantie, emploi facile
PORTATIFS ET FONCTIONNANT A VOLONTÉ
à feu nu et au bain-marie.
Distillant économiquement : fleurs, fruits, plantes, marcs, grains, etc. — Indispensables aux Bouilleurs de cru, Parfumeurs et à l'Industrie
Prix s'adresser : 50, 75, 100, 150 fr. et au-dessus
BROQUET *121, r. Oberkampf, PARIS*
Demander également le Catalogue illustré des **POMPES BROQUET** *pour tous usages.*

SAINTOIN
FRÈRES
ORLÉANS, *Maison fondée en 1760*, ORLÉANS

Chocolat Saintoin
Curaçao Saintoin

POMPES BROQUET*
SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES. *121, rue Oberkampf, Paris.* Envoi franco de Catalogue.

A LA
MÉNAGÈRE
20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris
MOBILIER COMPLET
Ménage, Jardin
Voyage et Campement

AMEUBLEMENT, pitch-pin verni, 1 armoire, 1 lit et 1 table de nuit wagonnet	depuis	220 fr. »
AMEUBLEMENT ottoman, 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, recouvert tissu fantaisie	depuis	160 »
FOURNEAU en tôle et fonte, avec four et chaudière émaillée	depuis	52 »
SERVICE de table, 12 couverts, faïence décorée	depuis	26 »
SERVICE de table, 48 verres à pied et 4 carafes	depuis	15 50
LESSIVEUSES-SAVONNEUSES, brevet. S. G. D. G., système Gaston Bozérian, en zinc, fond cuivré évitant la rouille	depuis	12 75
BAIGNOIRE, grand modèle	depuis	35 »
APPAREILS hydrothérapiques	depuis	40 »
VOITURES d'enfants, avec capote et tablier	depuis	14 50

Jouets — Voyage — Chaussures — Bijouterie

BANCS dits de square, peinture verte, 1m50 long		17 50
» square, à tente-abris, 1m50 long		100 »
» siège, à 3 lames, peinture verte	depuis	8 50
CHAISES en fer, peinture verte	depuis	4 »
» pliantes, fer et bois, peintes	depuis	2 75
» en fer, siège à ressorts, peintes	depuis	7 25
PARASOL de jardin, avec table en fer, peint	depuis	29 25
TENTES pour jardins et bains de mer, 1m65, 65 fr.; 2m		100 »
TONNEAUX d'arrosage, avec pompe, montés sur chariot, fer	depuis	95 »
TONDEUSES franco-américaines, pour le gazon	depuis	32 »
TABLES en fer, peintes	depuis	4 25
JEUX de tonneaux, 10 fr.; de croquet, 8 fr. 75; de toupie hollandaise	depuis	60 »
MALLES de dames, 8 fr. 50; d'hommes, 8 fr. 90; valises, 4 fr. 90; parapluies	depuis	2 90

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE — PRIX FIXE MARQUÉ

INSTALLATIONS D'ÉCURIES

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)
AUG. TURIN
Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

Grande Distillerie
DE LIQUEURS DU DAUPHINÉ
Vve ISMAEL ROBERT
à VOIRON (Isère)
SPÉCIALITÉS
Elixir de Cresson Dauphinois
LA LIBERTINE
Curaçao au Quinquina
AMER-ROBERT

MAISON ayant obtenu à l'Exposition Internationale de Lyon, 1886-87 :
MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE
COURONNE CIVIQUE
GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Expédition Exportation

Nouveau Journal Financier
28,000 abonnés — Paraît le Dimanche
19, rue de Londres PARIS
2 FRANCS par AN Etranger 3 fr. Envoi *franco* d'un N° sur demande.
16 PAGES DE TEXTE *Tirages, Renseignements, Assemblées, Coupons, Cours de toutes les Valeurs* Les Abonnés sont reçus gratuitement dans tous les Bureaux de Poste.
Le N° 10c *En Vente* Paris, Lyon Toulouse, Amiens Bordeaux, Rouen

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions
AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.
AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

AVIS AUX MÉNAGÈRES ET BLANCHISSEUSES
DEMANDEZ PARTOUT
Le Nouveau-Né
MÉDAILLE D'ARGENT — EXPOSITION D'HYGIÈNE — PARIS 1887.
Savon Désinfectant (bréveté s. g. d. g.)
Incomparable par ses propriétés d'économie, conservation du linge et promptitude à le blanchir.
Un seul essai suffit pour s'en convaincre.
Louis FERCHAT, fabricant, 5, r. Turenne, 5 Marseille.

CHOCOLAT-DAUPHIN
PUR CACAO ET SUCRE
VANILLÉ

Racahout-Dauphin
LE MEILLEUR ALIMENT
Pour les Enfants et les Convalescents

ALAMBIC VALYN
POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET *, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, Paris*

Certifié conforme. Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON